

Edition n° 01 - 2017

PLATEFORME-REHA.CH est heureuse de vous présenter la première édition de sa newsletter en 2017 et vous en souhaite bonne lecture! Si vous désirez un complément d'information, nous nous tenons à votre disposition (info@plateforme-reha.ch).

Assemblées générales

La dernière Assemblée générale de PLATEFORME-REHA.CH s'est tenue au sein de l'Hôpital Riviera Chablais, Site de Mottex à Blonay qui a réservé un chaleureux accueil aux participants. Les points passés en revus ont été nombreux. Vous trouvez <u>ici</u> les documents en lien avec cette Assemblée.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le **jeudi 23 novembre 2017**, de 10h à 12h à la Fondation Plein Soleil à Lausanne.

Qualité

Projet « Itinéraires Patients »

Fin du projet partiel « Processus »

Dans le courant de l'automne 2016, il est apparu que les pourparlers en vue de créer des partenariats dans le cadre de ce projet n'avançaient guère pour des raisons politiques. Afin de ne pas ralentir encore davantage les travaux, le comité a décidé de renoncer à ces collaborations et d'aller de l'avant.

Depuis lors, les travaux ont bien avancé : le premier projet partiel « Implémentation pilote du processus-standard de prise en charge des patients » s'est terminé à la fin du printemps 2017. Pour rappel, ce processus-type a été défini sur la base des nouveaux standards qui prévalent désormais dans le domaine de la réadaptation en Suisse (la CIF, DefReha©, plan de mesure de l'ANQ, ST Reha). Soutenus par un comité de pilotage, la participation à ce projet partiel a permis aux cinq établissements pilotes de prendre toute la mesure des exigences découlant du nouveau cadre, de mesurer le gap le cas échéant et de prendre des mesures pour progresser dans la direction souhaitée. Les résultats ont été présentés lors de la séance de clôture du projet partiel le 14 juin dernier et en

dépit de certaines difficultés rencontrées, les travaux de mise en conformité continueront au sein de ces hôpitaux et cliniques. Par ailleurs, les expériences seront formalisées dans le cadre d'un rapport qui sera disponible dans le courant de l'automne.

En prévision de l'introduction du nouveau système tarifaire ST Reha en 2020, nous rappelons l'importance pour les hôpitaux et cliniques de réadaptation de pouvoir s'appuyer sur un processus de prise en charge des patients bien défini et conforme aux nouveaux standards. Vis-à-vis des partenaires payeurs, il sera en effet primordial de pouvoir démontrer en toute transparence les prestations fournies aux patients, leur qualité et le coût y relatif. Forts de l'expertise acquise dans le cadre de ce projet, nous sommes dès lors à même d'aider nos membres dans la mise en place du processus de prise en charge des patients au sein de leurs services et établissements. N'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétariat.

Lancement du projet partiel « Prestations » pour contribuer à définir les spécificités de la réadaptation

La séance du 14 juin dernier a également été l'occasion de lancer le deuxième volet (ou « projet partiel ») du Projet « Itinéraires Patients », visant à définir les compétences médico-thérapeutiques requises et le seuil minimal de prestations thérapeutiques à fournir aux patients pour les principaux domaines de réadaptation (gériatrique/médecine interne, musculosquelettique, neurologique et cardiologique).

A l'approche du futur système tarifaire, la question de la différentiation de la réadaptation vis-à-vis des autres types de prise en charge (court séjour, convalescence, soins de suite/suite de traitements, soins aigus et de transition, soins aigus) intéresse de plus en plus les différents acteurs du domaine et plus particulièrement les partenaires payeurs (assureurs et cantons). PLATEFORME-REHA.CH prend les devants et entend fournir des éléments de réponse à ces interrogations, ce qui est l'objectif de ce projet partiel. Pour information, l'AK Reha de H+ a récemment décidé d'éditer une version 2.0 du document de référence DefReha© dans le même objectif. Les travaux de H+ commenceront cet automne et il est prévu de les terminer au printemps 2018. Aussi, nous espérons pouvoir alimenter le nouveau document DefReha© 2.0 sur la base du résultat de ce projet partiel qui lui se termine au plus tard fin octobre 2017. Pour rappel, deux membres du comité siègent à l'AK Reha et participeront à l'édition de DefReha 2.0 (le Dr Stefan Goetz et M. Marc Baeuchle).

Si vous souhaitez participer au projet partiel « prestations » ou obtenir des renseignements, la cheffe de projet Mme Sylvie Roches (<u>sylvie.roches@plateforme-reha.ch</u>) se tiendra à votre disposition.

Tarification

Volonté de SwissDRG SA d'introduire des « codes CHOP » dans le futur modèle tarifaire

Depuis début 2016, SwissDRG SA évoque régulièrement la piste des « codes CHOP » pour introduire un lien direct entre les prestations et les coûts, lien qui fait défaut dans le modèle actuel de ST Reha selon l'appréciation de SwissDRG SA. A l'instar de leur rôle dans le modèle tarifaire en soins aigus (DRG), ces codes permettraient d'identifier l'ensemble des traitements prodigués lors du séjour d'un patient et d'avoir ainsi une vision précise des prestations médicales et médico-thérapeutiques fournies. C'est sur cette base que les forfaits par cas sont construits et évoluent dans le cadre du système SwissDRG en soins aigus.

Or, il convient de se rappeler que d'une part, la logique des forfaits par cas (donc pour toute la durée du séjour d'un patient) est jugée inapplicable dans le domaine de la réadaptation. D'autre part, l'approche originelle de ST Reha consiste à établir une prédiction du coût du patient sur la base d'évaluations cliniques régulières de son état fonctionnel. Autrement dit, dans la logique de ST Reha, ce sont les besoins préalablement identifiés du patient qui déterminent la rémunération du prestataire et non pas les prestations réellement fournies.

A vue d'œil, il s'agit donc de deux approches sensiblement différentes d'un seul modèle tarifaire. C'est pourquoi la notion de « changement de paradigme » est évoquée par les défenseurs du modèle ST Reha dès lors que l'on évoque la piste des codes CHOP.

A l'heure actuelle, de nombreuses demandes de nouveaux CHOP ont déjà été adressées tous azimut à l'Office Fédéral de Statistiques (OFS), instance de validation. De son côté, SwissDRG SA estime qu'il ne relève pas de son mandat de canaliser et/ou de coordonner ce développement. En l'absence d'une stratégie commune, il est donc à craindre que les demandes soient motivées par des intérêts partisans et que la liste des nouveaux codes manque de cohérence à la fin.

Nouvelle commission tarifaire – priorité aux codes CHOP

Au vu de ce qui précède, PLATEFORME-REHA.CH est actuellement en train de mettre sur pied une nouvelle « commission tarifaire » qui se penche prioritairement sur le développement de ces codes.

Dans tous les cas, les résultats du projet « Itinéraires Patients » aideront grandement cette commission à construire des codes en collant au plus près des besoins de nos membres, tant au niveau du processus de prise en charge des patients qu'au niveau des prestations à fournir. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce travail via la prochaine newsletter.

Siège de suppléance au sein du comité de Conseil ST Reha

Nous avons le plaisir de vous informer que PLATEFORME-REHA.CH, via l'intermédiaire de H+, dispose depuis début 2017 d'un siège de suppléant au sein du comité de conseil de ST Reha auprès de SwissDRG SA. Le Comité a nommé son Président M. Marc Baeuchle à cet effet. Cela permettra à notre association de suivre de près l'évolution de l'ensemble des travaux relatifs au futur modèle tarifaire.

MT RehaGer

Dans le courant de l'automne 2016, SwissDRG SA a informé PLATEFORME-REHA.CH de son refus formel de créer une catégorie ad hoc pour la réadaptation gériatrique au sein du modèle ST Reha. Le 30 janvier dernier, une délégation du comité a été reçue par la direction de SwissDRG SA pour un échange à ce sujet, ceci en présence de plusieurs représentants des services de santé cantonaux.

Il en est ressorti que la création d'une catégorie tarifaire spécifique à la réadaptation gériatrique dans ST Reha irait à l'encontre des objectifs stratégiques de SwissDRG SA: « simplifier » ST Reha d'une part et renforcer le lien avec les prestations d'autre part (cf. ci-dessus). La simplification de ST Reha, donc le regroupement des quatre catégories actuelles en un seul « PCS », se justifierait au vu du résultat des données 2015. Ce dernier fait état d'une relative homogénéité des coûts à travers les catégories existantes de ST Reha, ce qui plaiderait en faveur d'une seule catégorie globale pour l'ensemble des domaines de réadaptation stationnaire. Bien que cette décision ne soit pas prise pour

l'heure, il est dès lors évident que SwissDRG SA s'oppose catégoriquement à tout élargissement de ST Reha.

En dépit de cette non-entrée en matière de SwissDRG SA, le projet MT RehaGer doit globalement être considéré comme un succès : il a permis de prendre conscience de la problématique gériatrique à large échelle et il a aidé les membres de PLATEFORME-REHA.CH à mieux comprendre les enjeux et les aspects techniques de ST Reha. Mais surtout, c'est grâce au projet MT RehaGer que l'outil d'évaluation HAQ – jugé inapproprié dans le cadre de la réadaptation gériatrique - a été remplacé par la MIF, ceci tant pour ST Reha que dans le plan de mesure de l'ANQ.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes ayant été impliquées d'une façon ou d'une autre dans le projet MT RehaGer pour leur précieux soutien!

Formation

Formation

Après la création en 2014 de la commission « Formation » de PLATEFORME-REHA.CH en partenariat avec Espace Compétences et la mise en place d'un large programme de cours, nous vous informons que ce dernier vient d'être repris dans son intégralité par l'ANQ qui en assume désormais l'entière responsabilité ainsi que son financement sur le plan national. Un groupe de travail au sein de l'ANQ, qui comprend également deux membres du comité de notre association, coordonne et supervise dès lors l'organisation et le développement futur de ce programme. Les formations continuent d'avoir lieu à Espaces Compétences à Cully et à H+ Bildung à Aarau. Pour de plus amples informations ainsi qui pour le plan de formation 2017, n'hésitez pas à vous référer au site d'Espace Compétences ou directement à l'ANQ.

Juillet 2017

PLATEFORME-REHA.CH info@plateforme-reha.ch

c/o Fondation Plein Soleil Chemin de la Cigale 3 1010 Lausanne Tél. 078 672 24 90 www.plateforme-reha.ch